

Français 6h

Objectifs / compétences visées par le programme

Les objectifs du cours de français :

1. Un apprentissage pluriel de la lecture (lecture « plaisir », lecture « utile » et lecture « critique »)
2. Un apprentissage pluriel de l'écriture (écriture « plaisir », écriture « communicationnelle ou persuasive » et écriture « pour apprendre »)
3. Un apprentissage pluriel de l'oralité (l'écoute et la parole « plaisir », l'écoute et la parole « utiles »)
4. Un apprentissage des règles et des normes de la langue.

Les compétences développées au cours :

5. C1 : Lire des textes littéraires (narratifs fictionnels et poétiques) pour partager son expérience de lecture : compréhension, interprétation, appréciation, démarches de lecture ;
6. C2 : Lire des textes informatifs et injonctifs pour chercher une information ou agir ;
7. C3 : Lire et écrire des textes argumentatifs pour susciter l'adhésion d'un public déterminé ;
8. C4 : Écrire des textes « littéraires » (textes narratifs fictionnels et textes poétiques) pour expérimenter des dimensions matérielles, ludiques, esthétiques et identitaires de l'écriture ;
9. C5 : Construire, rédiger des savoirs de langue et les mettre en œuvre dans des textes ;
10. C6 : Écouter et dire des textes littéraires (textes narratifs, poétiques et dialogués)
11. C7 : (S') écouter, (se) dire, échanger et faire une demande en ajustant sa communication aux caractéristiques et aux normes de la situation pour mieux participer à la vie collective.

Moyens d'évaluation

Les tests et travaux sont répartis entre les 4 compétences/rubriques du bulletin :

1. Lire/écouter : compréhension de lecture et d'audition, tests de vocabulaire
2. Ecrire/parler : expression écrite et orale
3. Acquis théoriques : tests de notions grammaticales
4. Orthographe : dictées, tests de conjugaison, expressions écrites, etc.

Critères de réussite

La réussite du cours de français est constatée lorsque l'élève obtient au moins la note globale de 50 %.
(Ce seuil correspond néanmoins à une maîtrise très faible de la langue !)

1. **Cote de période** : Tous les tests entrent en ligne de compte pour l'évaluation de période.
Si une compétence est exercée plus fréquemment qu'une autre lors d'une période, elle aura naturellement plus de « poids » dans le calcul de la cote globale.
2. **Cote de l'examen** : une proportion est établie entre les différentes compétences exercées :
 1. LIRE - ECOUTER : C1-2-3-6-7 (+/- 30 % de la cote globale)
 2. ECRIRE - PARLER : C3 -4-5 -6-7 (+/- 30 % de la cote globale)
 3. MAITRISE DES ACQUIS THEORIQUES : C1-2-3-4-5-6-7 (+/- 30 % de la cote globale)
 4. ORTHOGRAPHE C3 -4-5 (+/- 10 % de la cote globale)

Cote globale de l'année : TJ : 65 % Examen de juin : 35 %

Divers

Matériel requis :

1. Dictionnaire (dictionnaire des synonymes)
2. Bescherelle
3. Livres (en fonction de la liste. 6 à 8 livres/année)

Mathématiques 4h

Les objectifs / compétences

1. **Expliciter les savoirs et les procédures** : restituer des notions, énoncer des propriétés et des définitions, maîtriser le vocabulaire, justifier un énoncé ou un exercice par une définition ou une propriété, ...
2. **Appliquer une procédure** : utiliser des techniques de calcul, comparer des nombres, manipuler des expressions algébriques, résoudre des équations, construire des figures, interpréter des représentations géométriques, décoder une représentation graphique, ...
3. **Résoudre un problème** : justifier les étapes d'un calcul, résoudre un problème, établir des liens logiques, ...

Critères de réussite

Le niveau global de maîtrise n'est pas qu'une moyenne arithmétique. Il tient compte à la fois des devoirs, de l'implication de l'élève en classe, de son évolution tout au long de l'année, ...

Moyens d'évaluation

Les compétences seront évaluées (de manière cumulative) :

1. régulièrement lors d'interrogations ou lors de contrôles de synthèse sur une matière plus conséquente, à date planifiée.
2. lors de l'examen de juin.

Les différentes compétences ne sont pas systématiquement évaluées lors de chaque interrogation et peuvent varier en importance selon la matière.

Divers : matériel requis

1. Les deux livres-cahiers croc'math (plantyn) 1A et 1B.
2. Un classeur A4 souple de moindre épaisseur (2-3 cm) à emporter à l'école avec le chapitre en cours.
3. Quelques chemises en plastique à placer dans ce fin classeur (pour y ranger les évaluations).
4. Un gros classeur format A4 dans lequel l'élève insère les différents chapitres et qui reste à la maison.
5. 12 intercalaires à placer dans le gros classeur pour séparer les différents chapitres.
6. Un stylo et un effaceur.
7. Un porte-mine et une gomme.
8. Des crayons de couleurs et des bics de couleur.
9. Une équerre géométrique aristo (petit format) et un compas.
10. Calculatrice scientifique et son mode d'emploi en français (si un nouvel achat est nécessaire préféré la casio college).

Étude du Milieu 4h (pour les élèves dans le projet immersion : *Wereldoriëntatie*)

Objectifs / compétences visées par le programme

L'étude du milieu (EDM) a pour objet les hommes et les femmes dans leur milieu de vie à travers trois activités de leur mode de vie aujourd'hui dans nos régions, c'est-à-dire l'Occident actuel : habiter - consommer – circuler.

Les compétences à acquérir sont les suivantes :

1. **C1** : OBSERVER et DÉCRIRE. Rechercher l'information dans différentes sources pour comprendre les modes de vie étudiés.
2. **C2** : EXPLIQUER. Exploiter l'information : sélectionner les éléments essentiels, établir des liens entre les éléments et les replacer dans leur cadre chronologique et spatial.
3. **C3** : COMMUNIQUER de façon structurée les résultats de ta recherche.
4. **C4** : TRANSFÉRER. Mobiliser des ressources dans des nouvelles situations proches des situations d'apprentissage.

Critères de réussite

En première, pour réussir son année en étude du milieu, l'élève devra obtenir 50% à la cote de maîtrise. La cote de maîtrise est calculée de la façon suivante : 65% sont attribués au travail journalier et 35% à l'examen de juin."

Moyens d'évaluation

1. Durant l'année, l'élève est évalué régulièrement lors d'interrogations et de travaux, portant sur : les « savoirs » et les « savoir-faire » (C1-C2),
2. la compétence « communiquer » est évaluée en fin de chapitre (synthèse),
3. la compétence « transférer » est évaluée après chaque chapitre, car elle mobilise l'ensemble des ressources et des compétences utilisées dans le chapitre.

Matériel

L'élève est prié d'avoir le matériel suivant à tous les cours :

1. Son journal de classe
2. Son livre Repères /Referentieboek Exploraction
3. Son classeur en ordre avec 4 intercalaires, des feuilles de cours et des feuilles millimétrées
4. Sa calculatrice
5. Son plumier avec stylo + cartouches, effaceur, tip-ex, crayon gris + gomme, crayons de couleurs (bleu, vert, rouge, jaune, orange ou mauve), marqueurs (bleu, vert, rose, jaune, orange ou mauve), latte de 30 cm, colle et ciseaux.

Néerlandais 4h

Objectifs / compétences visées par le programme

La maîtrise d'une langue vivante passe par l'acquisition des 4 compétences majeures : écouter, lire, parler et écrire. Le lexique (vocabulaire) et la grammaire seront abordés pour permettre de s'exprimer dans des situations de communication intégrant les 12 champs thématiques repris ci-dessous en vue de l'acquisition des socles de compétences lors du CE1D au terme de la 2^e année secondaire.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50% pour chacune des compétences. A chaque période dans le bulletin, les cotes de compétences sont chiffrées sur un total de 20.

Lorsque, pour une période, l'ensemble des compétences n'aura pu être évalué de manière significative, la cote globale se basera uniquement sur les compétences qui auront pu être évaluées (= moyenne de tous les tests de la période en ce compris les évaluations portant sur le code (grammaire et vocabulaire)).

L'examen de juin portera uniquement sur les compétences de compréhension (C.A. et C.L.) et d'expression (E.O. et E.E.).

Vu l'absence d'examen à Noël, le travail journalier (T.J.) de toute l'année comptera pour 65% et l'examen de juin pour 35% de la cote de maîtrise de l'année (C.M.A.). Précisons que la cote de T.J. ne correspond pas à une moyenne des cotes globales des 5 périodes mais bien au résultat d'une globalisation de tous les points acquis aux évaluations de l'année, hors examen de juin.

Moyens d'évaluation

Les 4 compétences sont évaluées de manière progressive tout au long de l'année.

Les critères d'évaluation de ces 4 compétences (définis par la FESEC) peuvent être pondérés différemment en fonction des objectifs de chaque interrogation.

Champs thématiques abordés au cours du premier degré (en « spirale »)

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| 1. Caractérisation personnelle | 7. Santé et bien-être |
| 2. Habitat, environnement | 8. Enseignement et apprentissage |
| 3. Vie quotidienne | 9. Achats et services |
| 4. Loisirs | 10. Nourriture et boissons |
| 5. Voyages | 11. Météo et climat |
| 6. Relations avec les autres | 12. Division du temps |

Sciences 3h

Objectifs / compétences visées par le programme

- Investiguer des pistes de recherches.
- Structurer les résultats, les communiquer, les synthétiser et les valider
- Appréhender une réalité complexe.

Critères de réussite

La cote de maîtrise n'est pas une moyenne arithmétique des compétences, certaines compétences sont travaillées plus que d'autres et possèdent donc plus de valeur.

Le seuil de réussite est atteint à 50 %.

Moyens d'évaluation

La cote de maîtrise de fin juin est le résultat cumulatif du travail journalier et des examens :

Travail journalier, évaluations, bilans, travaux	65 %
Examens de juin	35 %

Divers

1) Thèmes abordés :

Biologie et Physique.

2) Matériel nécessaire à chaque cours :

- Le manuel « experts Biologie/physique 1 »
- Un classeur A4 à deux anneaux (dos 3 à 4 cm).
- Trois surligneurs fluo (jaune, vert et rose).
- Papier millimétré.
- Compas, rapporteur, latte, calculatrice.
- Crayons de couleurs.
- Le matériel classique de l'élève consciencieux.

Education physique 3h

Objectifs / compétences visées par le programme

Le cours d'éducation physique s'articule autour de 4 axes :

1. **Education Sportive** (S'intégrer dans un groupe pratiquant une activité sportive, en connaissant les règles de l'activité, ses qualités athlétiques, ses gestes techniques et tactiques)
2. **Education à la Santé** (Fournir un effort de longue durée à intensité moyenne. Maîtriser des techniques permettant d'améliorer ses aptitudes physiques : Endurance, souplesse, force, vitesse, puissance)
3. **Education à la Sécurité** (Exécuter une série de gestes conformément à des règles d'exécution et de sécurité en les adaptant à sa morphologie et au but poursuivi)
4. **Education à l'Expression** (Présenter de façon harmonieuse et esthétique, une succession de gestes et de mouvements en respectant les caractéristiques de l'activité)

Critères de réussite

La certification des compétences s'effectue après un temps d'évaluation formative afin que l'élève puisse progresser dans son apprentissage et s'exercer avant l'épreuve finale.

Cette évaluation des compétences s'effectue selon le rapport : TJ :50% - TEST certificatif :50%.

Moyens d'évaluation

La cote de maîtrise représente l'ensemble du niveau obtenu aux tests ainsi que la participation de l'élève tout au long de l'année.

L'évaluation comprend les critères (qualités exigées en fonction de l'activité) et les indicateurs de réussite qui précisent les éléments concrets observables.

En cas d'absence lors d'un test, un certificat médical est exigé.

Un "zéro" est attribué lors de la non-présentation d'un test sans motif écrit des parents.

Divers

1) Exemption du cours :

La non-participation à un cours doit être couverte par un mot des parents et au-delà, par un certificat médical.

L'élève dispensé, en raison d'un certificat médical, ou d'une indisposition momentanée doit être présent au cours.

2) Equipement :

Le port de l'équipement spécifique au cours d'éducation physique est obligatoire.

Religion catholique 2h

Objectifs / compétences visées par le programme (résumé / objectifs spécifiques)

Le cours de religion catholique a pour objectif d'éveiller l'élève à des dimensions spirituelles et symboliques. Il n'impose pas la foi, il la propose, mais il entend surtout ouvrir chacun à ces composantes essentielles de la vie.

En outre, il développe des compétences telles que le questionnement, l'esprit critique, la curiosité et une capacité d'analyse et de recherche. Il favorise l'échange et l'écoute, il met en relation les convictions des uns et des autres. Il a aussi pour objectif de permettre à des jeunes de découvrir le message évangélique.

Il assume ainsi une double fonction :

1. une fonction d'éveil et d'apprentissage pour tous : l'acquisition de repères religieux et culturels qui permettent aux jeunes de mieux situer leur pensée,
2. pour ceux qui adhèrent au message chrétien : le cours apparaît comme une occasion de structurer et d'approfondir leur foi personnelle.

Moyens d'évaluation

L'évaluation cumulative, par période, est basée sur :

1. la réalisation des travaux de réflexion
2. la réalisation et la présentation de travaux de groupe
3. des interrogations

Aucun examen en 1^{ère} année.

Critères de réussite

La cote de maîtrise de juin correspond à la moyenne des évaluations de l'année.

Divers

Au travers des chapitres du cours, nous travaillerons les thématiques et les entrées du programme présentées ci-dessous.

Thématiques	Entrées
Construire le bonheur	• Un appel au bonheur
	• Des modèles de bonheur
Affronter le mal	• Faire mal à quelqu'un
Vivre et mourir	1. Vivre - mourir - revivre
Convertir la violence	2. Briser la spirale de la violence
Vivre en relation	3. Entrer en relation
Pratiquer la justice et la charité	4. Libération et solidarité
Traverser la souffrance	5. Souffrir de certaines ruptures
Développer le rapport au monde	6. Je n'existe pas tout seul
Fonder la spiritualité de l'humain	7. S'ouvrir à la beauté

Education artistique 1h (Arts plastiques)

Objectifs / compétences visées par le programme

Les compétences visées :

1. Observer, traduire et expérimenter le langage plastique.
2. Expérimenter, imaginer, produire.
3. Communiquer, réagir et présenter ses productions.

Durant les cours d'éducation artistique nous irons ensemble à la rencontre d'artistes et de plasticiens. Nous découvrirons, par le biais des sujets abordés, leurs œuvres, les techniques utilisées et le contexte culturel qui motivé leurs créations.

Critères de réussite

Les critères d'évaluation sont :

1. La pertinence : La production réalisée par l'élève doit être en adéquation avec la compétence visée.
2. La précision : La production réalisée par l'élève doit présenter des qualités de justesse, de netteté, de rigueur et de méticulosité.
3. La cohérence : La production réalisée par l'élève doit être organisée de manière logique.
4. La créativité : L'élève montre qu'il est capable d'apporter une idée de manière personnelle et différente. Son travail présente des éléments créatifs.

Moyens d'évaluation

Les productions certificatives seront évaluées selon, un ou plusieurs des critères cités ci-dessus. La moyenne des travaux réalisés durant chaque période apparaîtra dans les bulletins sous forme d'une note sur vingt.

Divers

Les techniques abordées seront diverses et variées.

Gouache, acrylique, fil de fer, crayons, feutres, pâte Darwi, ... L'ensemble du matériel est fourni par l'école.

Education par la technologie 1h

Objectifs/ compétences visées par le programme

Les compétences visées :

1. Comprendre la technologie
2. Développer l'intelligence par l'activité technique
3. Comprendre la technique comme production humaine
4. Comprendre la technologie dans ses liens avec l'environnement

Le domaine technologique abordé est la technologie des matériaux. Il s'agira de relever des défis, de répondre à des situations problèmes.

Critères de réussite

Observer la situation problème :

1. Identifier les éléments significatifs
2. Décomposer le problème en sous-problèmes
3. Reformuler le problème sous une autre forme

Emettre des hypothèses :

1. Analyser les documents et sélectionner les éléments pertinents
2. Dessiner à main levée l'hypothèse

Réaliser :

1. Dessiner en modélisant la situation
2. Lister les opérations à réaliser
3. Effectuer un ou des dessin(s) à main levée pour formaliser la situation
4. Travailler en concrétisant le projet

Réguler :

1. Vérifier la conformité en rapport aux exigences de départ
2. Je structure ma démarche par un langage différent

Structurer

Les moyens d'évaluation

Les différents projets seront évalués selon les critères cités ci-dessus. Les résultats apparaîtront dans le bulletin en fin de réalisation du projet.

Matériel utilisé

Les techniques abordées seront diverses et variées.
Carton plume, carton ondulé, plexi, fil de fer, etc.

A.C. Latin 2h

Objectifs / compétences visées par le programme

L'étude du latin vise à acquérir des compétences interdisciplinaires :

1. d'observation et d'analyse de mots dans des textes
2. de rigueur de réflexion et de travail
3. de recherche et d'exploitation des informations fournies dans le syllabus ou sur internet

Elle permet aussi d'améliorer la maîtrise de la langue française par l'acquisition du vocabulaire, de l'orthographe et de l'analyse de phrases.

Elle nous ouvre enfin à la connaissance des civilisations antiques et à la découverte de nos racines.

Moyens d'évaluation

Tous les tests entrent en ligne de compte pour l'évaluation de période.

Ils sont répartis entre les 3 compétences :

1. IDENTIFIER ET DÉCRIRE : reprend l'ensemble des interrogations théoriques, des tests d'application grammaticale et des contrôles de vocabulaire.
2. RELIER, EXPLIQUER, ANALYSER : reprend l'ensemble des tests d'analyse de mots (déclinaison-conjugaison) ou de phrases ainsi que les compréhensions de textes et les présentations orales de travaux.
3. INTERPRÉTER ET REPRÉSENTER : reprend l'ensemble des questions ou tests de traduction de mots ou de phrases.

Critères de réussite

Les cotes reprises dans le bulletin sont uniquement formatives. Elles n'interviennent en aucun cas dans la réussite ou non de l'élève. Elles sont un indicateur du niveau général de l'élève dans cette branche.

4. **Cote de période** : Tous les tests entrent en ligne de compte pour l'évaluation de période. Si une compétence est exercée plus fréquemment qu'une autre lors d'une période, elle aura naturellement plus de « poids » dans le calcul de la cote globale.
1. **Cote globale de l'année** : Travail journalier de l'année

Divers

En classe, l'élève devra être en possession de son cours et le compléter proprement au fur et à mesure des leçons.

Il / elle corrigera tous ses tests et les classera ensuite dans le carnet d'apprentissage qu'il / elle tiendra à disposition du professeur.

A.C. Arts plastiques 2h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs et compétences

Le cours vise les objectifs suivants :

1. Développer l'épanouissement personnel de l'élève, mobiliser ses ressources afin de l'aider à se connaître et à connaître les autres en découvrant le monde qui l'entoure pour découvrir le sens de la dimension artistique.
2. Favoriser les apprentissages au sens large de la formation globale du jeune et répondre à des situations données par des actions créatives qui permettent d'expérimenter des modes d'expressions variés (peinture, modelage, sculpture, dessin, gravure, ...)
3. Enrichir la perception personnelle de chacun par la découverte, l'analyse et l'expression de nouvelles expériences sensorielles (vue, odorat, toucher, ouïe).
4. Promouvoir la citoyenneté en éduquant à la différence et en favorisant les ouvertures multiculturelles (visites d'ateliers, expositions, projections, spectacles, échanges, projets, ...).
5. Travailler dans le respect des autres et du matériel.

Il entend développer les compétences suivantes :

1. Traduire et utiliser le langage plastique en utilisant les différents modes et formes de l'expression plastique, en choisissant et en adaptant ses outils et supports aux techniques, en manipulant les instruments avec précision, adéquation et sécurité, en s'organisant et en travaillant avec méthode, rigueur et soin.
2. Exprimer, imaginer et expérimenter le langage plastique, en développant des notions spécifiques à l'expression des langages plastiques, en identifiant des productions de styles, genres, époques, contextes culturels différents, en permettant à l'élève d'exprimer son ressenti à travers des réalisations personnelles ou collectives.
3. Communiquer et réagir, présenter ses productions et les analyser en amenant l'élève à poser un regard sur son expérience et celle des autres et sur les moyens qui ont été mis en œuvre, et en partageant oralement ou par écrit pour donner son avis

Critères de réussite

4. La pertinence : La production réalisée par l'élève doit être en adéquation avec la compétence visée.
5. La précision : La production réalisée par l'élève doit présenter des qualités de justesse, de netteté, de rigueur et de méticulosité.
6. La cohérence : La production réalisée par l'élève doit être organisée de manière logique.
7. La créativité : L'élève montre qu'il est capable d'apporter une idée de manière personnelle et différente. Son travail présente des éléments créatifs.

Les moyens d'évaluation

Les productions certificatives seront évaluées selon, un ou plusieurs des critères cités ci-dessus. La moyenne des travaux réalisés durant chaque période apparaîtra dans les bulletins sous forme d'une note sur vingt.

A.C. Art dramatique 2h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs et compétences

1. Découvrir et développer les potentialités expressives des langages du corps et de la voix
2. Découvrir les effets de sens générés par les choix expressifs
3. Percevoir et s'approprier le langage dramatique
4. Développer la créativité, l'imagination et l'audace
5. Développer le travail de groupe, la coopération autour d'un projet commun, l'esprit d'initiative et l'autonomie
6. Recevoir une production et donner un avis objectif et constructif, argumenter

Moyens d'évaluation

L'évaluation est continue tout au long de l'année. Elle se base, tant sur le travail fourni au cours et l'acquisition des matières abordées que sur les « prestations » devant le groupe et devant un public.

Critères de réussite

La réussite est déterminée par les critères suivants :

1. Investissement
2. Participation active au cours
3. Réalisation de tout ce qui est nécessaire à la mise en œuvre du projet de jeu
4. Présence lors des représentations et des éventuelles répétitions supplémentaires.

Divers

Tenue nécessaire pour le cours

Les élèves sont invités à s'habiller le jour du cours de manière à pouvoir participer pleinement aux activités ; c'est-à-dire sans être gêné dans leurs mouvements par un habit trop court, trop serrant ou qu'ils auraient peur d'abîmer. Les chaussures « bruyantes » ne sont pas autorisées dans la salle (prévoir des chaussures souples pour le jour du cours).